

COMMUNIQUE DE PRESSE AOUT 2023

Dès le 1^{er} septembre, le réseau Corolis adapte ses tarifs, pour une rentrée plus juste et solidaire.

Chez Corolis, la rentrée est synonyme de nouveautés. Le réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a en effet revu en profondeur sa grille tarifaire. Dès le 1^{er} septembre, les jeunes de moins de 19 ans bénéficieront ainsi d'un abonnement unique et gratuit leur permettant de voyager sur tout le réseau. Une gratuité dont bénéficiera également toute personne justifiant du statut de retraité. Autre initiative forte, les nouveaux abonnements solidaires permettront aux voyageurs de bénéficier d'un tarif adapté à leur niveau de revenu, en fonction de leur quotient familial. A noter également, le Pass Oise Mobilité devient la carte Pass Pass. Toutes les informations sont à retrouver sur corolis.fr.

Des tarifs plus solidaires et une grille de lecture simplifiée.

À partir du 1^{er} septembre 2023, les tarifs et les abonnements du réseau Corolis changent. Avec une volonté forte : rendre les transports accessibles à tous.

Première initiative : l'abonnement annuel scolaire et l'abonnement « 3 -18 ans » disparaissent pour faire place à l'abonnement annuel « – de 19 ans » gratuit. Attention néanmoins, l'abonnement étant valable du 1^{er} septembre au 31 août, il est nécessaire de renouveler chaque année son inscription sur www.corolis.fr.

Les abonnements « tout public » évoluent également pour s'adapter au niveau de revenu. La réduction est désormais obtenue grâce au quotient familial, calculé en fonction du foyer fiscal. Il est possible de le calculer sur le simulateur en ligne sur corolis.fr.

	Mensuel classique	Annuel classique	Mensuel DUO
QF > 701	18 €	180 €	9 €
551 < QF > 700	9 €	90 €	4,50 €
351 < QF > 550	4,50 €	45 €	2,25 €
QF < 350	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Autre changement, pour les séniors cette fois-ci, l'abonnement « sénior + 60 ans » est remplacé par l'abonnement annuel « retraité », valable 12 mois, sur présentation d'un justificatif de retraite.







L'abonnement pour les personnes en situation d'invalidité à plus de 80%, ne change pas et reste gratuit, sur présentation de la carte mobilité avec l'inclusion mention invalidité. Tout comme pour les demandeurs d'emploi, l'abonnement reste gratuit et est valable 1 mois, sur présentation de l'attestation Pôle Emploi.

Le Pass Oise Mobilité devient la carte Pass Pass

Depuis le mois de juillet, la carte Pass Pass remplace le Pass Oise Mobilité et permet désormais de voyager sur tous les réseaux de transport de la Région Hauts-de-France, sous réserve d'avoir un titre en cours de validité. Envoyée par courrier à toutes les personnes possédant déjà un Pass Oise Mobilité, elle est chargée de l'ensemble des titres de transports, et rechargeable dans les points de vente habituels et sur la e-boutique Oise Mobilité du site oise-mobilite.fr.

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

quel nouveau titre corolis est fait pour vous ?

 NOUVEAU JEUNE - 19 ANS	GRATUIT ABONNEMENT ANNUEL -19 ANS Remplace les abonnements scolaire 3-18 ans et annuel scolaire	Valable du 1^{ER} SEPTEMBRE ou 31 AOÛT	Inscription tous les ans sur corolis.fr
 NOUVEAU RETRAITÉ	GRATUIT ABONNEMENT ANNUEL RETRAITÉ Remplace l'abonnement Senior +60 ans	Valable 12 MOIS	Présentation de votre justificatif de retraite
 Tarif et modalités inchangés DEMANDEUR D'EMPLOI	GRATUIT ABONNEMENT MENSUEL DEMANDEUR D'EMPLOI	Valable 1 MOIS	Présentation de votre attestation Pôle emploi
 Tarif et modalités inchangés INVALIDITÉ + DE 80 %	GRATUIT ABONNEMENT ANNUEL CMI INVALIDITÉ	Valable 12 MOIS	Présentation de votre Carte Mobilité Inclusion mention Invalidité
 NOUVEAU TOUT PUBLIC	En fonction de votre quotient familial ABONNEMENT CLASSIQUE Remplace les abonnements mensuels Classique et Étudiant 18-25 ans	Valable 1 MOIS ou 12 MOIS	Présentation de votre attestation de quotient familial ou de votre dernier avis d'imposition
 NOUVEAU TOUT PUBLIC TER	En fonction de votre quotient familial ABONNEMENT MENSUEL DUO Remplace l'abonnement Mensuel DUO	Valable 1 MOIS	Présentation de votre attestation de quotient familial ou de votre dernier avis d'imposition et de votre abonnement TER
BUT TICKET BUT	1 €	Titre valable toute la journée	
BUT GARNET DE 5 BUT	5 €	Chaque titre est valable toute la journée	

COMMUNIQUE DE PRESSE

À propos de Transdev Beauvais Mobilités – Corolis

Créée le 1er juin 2016, la société « Transdev Beauvais Mobilités », filiale du groupe Transdev, est le délégataire du contrat d'exploitation du réseau Corolis. Transdev Beauvais Mobilités emploie 101 salariés dont 81 conducteurs. Beauvais Mobilités, c'est 2.000.000 kilomètres parcourus chaque année et 4.500.000 voyageurs transportés.

Contact presse

Laetitia Munoz - Presse & Cie - lmunoz@presse-cie.com - Tél. : 06 20 49 90 39